GUIDE PRATIQUE DE L'OFFICIEL EN SAVATE

AVERTISSEMENT

Ce document est un document pratique. Il ne fait pas loi. Il n'est pas destiné à remplacer l'étude du règlement technique et du règlement d'arbitrage. Ce document est remis à jour au fil des saisons sportives en intégrant les évolutions du code d'arbitrage et les directives de la CNA.

Son objet est de :

- clarifier les problèmes pratiques en abordant en priorité les situations les plus fréquentes et en s'efforçant de les présenter dans l'ordre chronologique d'apparition au cours d'une réunion, ou dans leur ordre d'importance.
- décrire (et souligner) les procédures <u>dont le non respect entraîne une réclamation</u> recevable pour chaque fonction. (DO, JA, chronométreur)
- Donner les recettes efficaces et éprouvées par l'expérience.

Ce document s'efforcera, en outre, de donner des "recettes" en s'appuyant sur la pratique des officiels les plus expérimentés ou sur des décisions qui ont été rendues par la commission des litiges (en réponse aux réclamations déposées par les seconds à l'issue de certaines rencontres).

Document élaboré en 1997 par Alain GERNET et JM JECKER, membres de la CNA. Ce document est réactualisé au fil des saisons sportives.

VOUS ETES DELEGUE OFFICIEL

I) VOTRE FONCTION

Vous représentez **l'instance fédérale** (département, ligue, secteur, fédération) qui vous a désigné(e).

Vous officialisez les résultats

Vous évaluez les officiels (Nouveauté code 2010 : vous n'êtes plus juge ultime)

Vous êtes le responsable de la délégation officielle qui comprend :

- le DO
- le délégué aux tireurs
- le chronométreur
- l'arbitre
- les juges
- le service médical

Vous allez être **l'interlocuteur de l'autorité** chargée du contrôle anti-dopage (Jeunesse&sports). Vous devrez lui prêter assistance en lui délégant un JA.

II) CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

A) AVANT LA REUNION

A la maison, préparez votre matériel¹ :

1°) la mallette du DO

<u>Ce qui est indispensable</u>:

- Votre licence de la saison sportive
- Code fédéral (profitez-en pour relire attentivement les passages vous concernant)
- **Dossier compétition de l'année en cours**, vous relisez attentivement la partie concernant la (ou les) compétition(s) de votre plateau.
- Feuilles de réunion : une par type de compétition, plus plusieurs autres (en cas d'erreur). Vous préparez le plateau des officiels : qui arbitre quoi ?qui juge ?etc.

3

¹ Les DO expérimentés ont une "mallette" qui contient tout ce qui est nécessaire et utile

- **-Feuilles de pesée** : si vous avez la liste des tireurs, remplissez-la maintenant et faites en un double (vous éviterez les embouteillages si la pesée et le contrôle médical se déroulent ensemble: le médecin portera ses annotations sur le double, vous noterez les poids sur la copie et agraferez les deux ensemble ensuite)
- **-Bulletins de jugement** : si vous avez le plateau des rencontres, remplissez les bulletins maintenant (si possible en écrivant en rouge le nom du coin rouge). Mais <u>assurez-vous que l'organisateur respecte bien la règle prévue</u>². Sinon vous aurez des bulletins remplis mais inutilisables...et à refaire!

Veillez donc à disposer d'une réserve de bulletins vierges.

- Feuilles (plusieurs) de réclamation
- Feuilles (plusieurs) de déclaration d'accident
- Feuille pour le délégué au tireur (catégories, poids des gants ...)
- -Feuilles pour le chrono
- -Bulletins de décision du DO (pour le présentateur)
- Un jeu de plaquettes de couleur (pour dépanner en cas d'oubli)
- La fiche d'évaluation des officiels
- La fiche d'évènements indésirables

2°) ce qui est très utile

- agrafeuse
- feuilles blanches et stylos (diverses couleurs)
- grandes feuilles pour l'affichage des passages (désormais inutiles pour les compétitions nationales)
- gomme & blanc à corriger
- ciseaux
- scotch

- SCOTCII

- marqueurs (pour les bandes)
- enveloppes (pour les bulletins)
- téléphone portable chargé ...

² En savate, quand on dit rencontre "Dupont contre Martin", Dupont est toujours coin rouge et Martin coin bleu.

3°) vous contactez l'organisateur pour vous assurer :

- qu'il y a une balance conforme, des chronomètres, un gong, des gants (si nécessaire)
- qu'il y a un vestiaire réservé aux tireuses féminines si compétition mixte
- qu'il y a un vestiaire prévu pour les officiels
- qu'un médecin est prévu (s'il y a des combats)
- qu'il y aura un secrétaire de table (très utile pour aller vite)
- que vos informations concordent avec les siennes

B) CE QUE VOUS FAITES EN ARRIVANT A LA SALLE

Vous vous assurez que :

- l'enceinte est conforme (taille, revêtement, cordes, lanières, environnement, <u>coin</u> rouge à gauche du <u>DO</u>)
- la pesée et le contrôle médical vont pouvoir se dérouler dans des conditions satisfaisantes
- les tireurs et les officiels disposent de vestiaires

C) LA PESEE

- vous vérifiez et testez la balance
- vous vous faites assister par un autre officiel si possible. L'idéal est d'effectuer la pesée à deux officiels (*par principe d'équité*, *un homme* + *une femme*, *si la pesée concerne simultanément des tireurs et des tireuses*) avec le tireur et son soigneur principal (si la pesée et le contrôle médical sont simultanés, vous organisez la rotation comme suit: passeport/licences du tireur et de son soigneur + pesée puis contrôle médical + passeport médical).
- vous commencez la pesée à l'heure prévue sur la convocation. C'est votre montre qui fait foi.
- vous proclamez le début de la pesée et annoncez l'heure de fin de pesée prévue
- vous procédez à la pesée :
 - Vous appelez les tireurs (et leurs soigneurs) un à un. L'idéal est d'avoir une salle contiguë ou les tireurs s'habillent et se déshabillent.
 - Les tireurs doivent se présenter <u>au maximum</u> en tenue intégrale sans chaussures ni protections. Ils ont le droit d'enlever mais en aucun cas d'ajouter des éléments vestimentaires.

- . Vous vérifiez le passeport sportif et la licence (donc l'assurance) de l'année en cours du tireur et du soigneur. Vous pouvez vérifier le passeport médical ; ce n'est pas obligatoire mais souvent judicieux.
- . <u>Nota bene</u> : dans les tournois, vous demandez au tireur de pré-remplir son passeport à la page concernée : lieu, date, titre de la compétition (c'est un gain de temps très appréciable en fin de journée sur quarante ou cinquante rencontres enchainées).
 - . Vous orientez les tireurs vers la visite médicale
 - . À la fin du temps réglementaire vous déclarez la pesée "close"
- . Si, avec un motif valable, un tireur vous a prévenu de son retard, vous pouvez prolonger la pesée pour l'intéressé.

D) APRES LA PESEE

Vérifiez bien que l'ordre de l'affiche ou du programme et celui de la feuille de réunion sont **identiques**. Vous indiquez l'heure de début.

-vous placez vos officiels sur la feuille de rencontre : qui arbitre³, qui juge, qui chronomètre.

(Nb : de plus en plus, les DO remplissent cette tâche chez eux et donnent un exemplaire du plateau à chaque officiel avant le début des rencontres).

- -vous remplissez les bulletins de jugement (si ce n'est pas déjà fait)
- -vous agrafez ensemble les bulletins et celui du DO au dessus, vous les rangez dans l'ordre des rencontres.
- -vous prévoyez des bulletins vierges pour tout juge ayant raturé son bulletin
- -vous remplissez ou faites remplir par les tireurs les passeports : lieu, date, niveau.
- -vous les signez (ou tamponnez), vous les rangez deux par deux, enchâssés à la bonne page, dans l'ordre des rencontres, passeport du coin rouge au dessus. Ainsi, vous n'aurez qu'une lettre à écrire (ou faire écrire par le secrétaire de table) : (V) victoire ou (D) défaite. (Nouveauté code 2010 : il n'y a plus d'égalité possible)
- -vous donnez au délégué aux tireurs la liste des rencontres et le poids des gants.

_

³ Attention au choix du premier arbitre, il va "donner le ton" de la réunion

E) PEU DE TEMPS AVANT LA PREMIERE RENCONTRE

- vous réunissez les officiels pour leur rappeler les points suivants.

Vous leur donnez le plateau afin qu'ils prennent connaissance de l'ordre de passage et de leurs fonctions.

Vous leur rappelez que **la délégation officielle est une équipe**, au service de la Savate et que chacun a un devoir de réserve

Que les juges ont pour mission de désigner un vainqueur en toute impartialité

Que les vedettes sont les tireurs

- vous appelez les tireurs des trois premières rencontres, si le nombre de paires de gants est suffisant, pour vérification de l'équipement, marquage des bandes en combat et éventuellement remise des gants par le délégué aux tireurs.
- ° Nouveauté 2011: bandages obligatoires en combat, autorisés en assaut
- ° Nouveauté 2012: mitaines autorisées en assaut, mitaines rembourrées interdites.
- Nouveauté 2018: bandages « pro » autorisés => voir vidéo sur le site.
 Vous vérifiez (ou faites vérifier) qu'il n'y a pas :
 - de chatterton sur la tête des métacarpes.
 - de nœud de chatterton dans le creux de la paume
 - de bandes de chatterton dont la largeur excède 0.5 cm entre les doigts

Vous pouvez également mandater le délégué aux tireurs pour vérifier les équipements dans les vestiaires, remettre les gants et marquer les bandages.

- vous remettez à l'arbitre les bulletins de la première rencontre
- vous invitez les tireurs de la première rencontre à monter sur l'enceinte et annoncez la suivante

F) PENDANT LES RENCONTRES

- vous organisez votre disponibilité pour suivre avec attention le déroulement des rencontres et les prestations des officiels.
- Vous veillez, lors de la présentation des tireurs, à ce que le présentateur (c'est souvent vous) indique clairement la couleur des coins (et que les juges l'ont bien enregistrée) ⁴
- vous vérifiez que les juges sont bien seuls à leur table (seuls des juges en formation sont acceptés à leurs côtés). ⁵
- vous vérifiez que chaque tireur n'a pas plus de deux soigneurs
- vous veillez à ce que les soigneurs soient en tenue conforme (tête nue, survêtement, chaussures de sport)
- pendant chaque reprise, vous notez au verso de votre bulletin tous les incidents (avertissements : prononcés / non prononcés, comptés 8, sur coup autorisé/interdit...)
- vous vérifiez que l'arbitre fait bien le tour des juges : c'est **utile et obligatoire** pour s'assurer que les juges jugent bien reprise par reprise
- à la fin de la rencontre, l'arbitre vous remet les bulletins :
 - \Rightarrow vous vérifiez la conformité des bulletins : nom & signature du juge, pas de rature⁶, absence de notation non réglementaire [(2-1) ou (3-3)], décompte des AV etc.
 - vous annoncez tout de suite le résultat et procédez ensuite aux opérations suivantes :
 - => Report des résultats sur le recto de votre bulletin
 - => Inscription de la décision : (nom du vainqueur en lettres capitales en entourant son coin correspondant R ou B)
 - => Inscription du résultat et ses modalités sur la feuille de réunion
- vous agrafez les bulletins, vous les rangez. Ils n'ont pas à être consultés par les soigneurs ou les tireurs.

<u>Nouveauté 2018:</u> en cas de retard d'un tireur, c'est désormais le DO qui donne ordre au chronométreur de déclencher le temps.

8

⁴ L'inversion des coins est la faute la plus grave que l'on puisse imaginer puisque toutes ces procédures n'ont qu'un but : désigner le vainqueur

⁵ Cela veut dire: sans personne pour les distraire ou les influencer. Un juge stagiaire passif, un photographe discret ne sont pas des vices de forme admis.

^o Rature sur un point qui remettrait en cause le principe du jugement reprise par reprise. Une rature sur le total est secondaire

La procédure d'annonce des résultats avec plaquettes est la suivante :

1. Si la rencontre atteint son terme :

Une unanimité ou une majorité se dégage :

=> le DO debout annonce :

«Juges! Pour la décision! (...2 secondes...) => **Ensemble**!» en levant le bras.

Les juges lèvent ensemble leur plaquette rouge ou bleue.

Le DO debout désigne le vainqueur bras tendu en annonçant :

« Vainqueur à l'unanimité ou à la majorité => coin rouge ou coin bleu

2. Si la rencontre n'atteint pas son terme :

- HC, abandon, jet de la serviette, supériorité manifeste, arrêt du médecin :
 - => le DO debout annonce le résultat en désignant le coin du vainqueur. Les juges ne lèvent pas leurs plaquettes.
- disqualification:
 - => le DO debout annonce le résultat en désignant le coin du vainqueur. Les juges ne lèvent pas leurs plaquettes.
- <u>Une exception : saignement simultané des 2 tireurs.</u>

Les juges rendent leur décision par la notation avant le terme de la rencontre.

- => le DO se lève et annonce :
- « Juges! Pour la décision! (...2 secondes...) => Ensemble! ». En levant le bras.

Les juges lèvent ensemble leur plaquette rouge ou bleue

Le DO debout désigne le vainqueur bras tendu en annonçant :

- « Vainqueur à l'unanimité ou à la majorité => coin du vainqueur »
- Vous notez la décision sur la feuille de réunion *en y apposant <u>l'heure exacte</u>* parce que :
 - les réclamations doivent désormais être posées dans les 15 mn après la proclamation de la décision de la rencontre concernée (Nouveauté Code 2013).
 - dans les tours éliminatoires en tournois, se déroulant en sous forme de combat, les tireurs doivent disposer <u>d'au moins une heure de récupération</u> entre deux rencontres. (FFS septembre 2014)
- Vous devez accepter toutes les réclamations même si elles vous paraissent irrecevables.

Entracte:

Rangez vos documents. Ne les laissez pas exposés à la vue des tireurs ou des soigneurs. Vous pouvez éventuellement réunir vos officiels si un entretien s'avère nécessaire

G) APRES LA FIN DES RENCONTRES

- vous faites signer la feuille de rencontre par le médecin
- vous attendez 15 mn après la proclamation de la décision de la dernière rencontre (dépôt possible de réclamation)
- vous vérifiez que tous les résultats sont clairement inscrits sur la feuille de réunion
- vous notez les observations nécessaires sur la feuille de réunion et/ou sur la fiche d'évènements indésirables
- vous gardez les documents que vous allez expédier à l'instance dont vous êtes le représentant.
- vous réunissez les officiels pour leur faire part de votre évaluation :
 - ce qui a bien fonctionné
 - ce qui n'a pas fonctionné
 - ce qui est perfectible.

Vous leur donnez individuellement le bilan de leur prestation en évitant les immolations publiques.

Nota bene : en annexe, vous trouverez les outils d'évaluation des JA destinés aux DO :

- Un outil permettant au DO de mener un débriefing construit en fin de réunion
- Une grille d'évaluation des prestations lors des compétitions, destinée au responsable de la gestion des officiels

VOUS ETES CHRONOMETREUR

I) VOTRE FONCTION

- . Le chronométreur est sous les ordres de l'arbitre et du DO (nouveauté 2018)
- . Sa fonction est de compter le temps réglementaire et de sonner la cloche

II) CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

1) AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE

- mettez-vous en place le plus tôt possible et testez les chronos (marche, arrêt, remise à zéro, etc.). C'est variable d'un appareil à l'autre et une remise à zéro au milieu d'une reprise peut avoir des conséquences graves.
- -Nouveauté 2018 : en cas de retard d'un tireur sur l'enceinte, c'est le DO qui vous donne l'ordre de déclencher le chronomètre. A vous d'informer l'arbitre à chaque minute de retard pour lui faire prononcer les avertissements.

2) PENDANT LES RENCONTRES

- vous observez à la fois l'enceinte et le chronomètre
- pendant la rencontre, vous êtes aux ordres de l'arbitre, parfois du DO (quand par exemple le médecin veut intervenir pendant la reprise : il en avertit le DO qui fera sonner la cloche)
- pensez que le "Stop" et le "Allez" de l'arbitre s'adressent aux tireurs et au chrono
- la cloche ne doit jamais retentir pendant une intervention de l'arbitre. C'est évident puisque l'intervention de l'arbitre a été précédée du commandement "Stop", qui a provoqué l'arrêt du chrono. Cependant, en cas de simultanéité de la cloche et du commandement STOP de l'arbitre (compte, demande d'AV etc.) la <u>priorité est donnée à l'arbitre qui poursuit sa tâche (ex : compte d'un tireur HC, demande d'AV etc.)</u> Celle-ci terminée, les tireurs rejoignent immédiatement leurs coins respectifs et bénéficient *d'une minute de repos complète* (en aucun cas, celle-ci ne pourra être entamée).
- donc, en fin de reprise, levez les yeux et regardez la rencontre pour éviter de sonner
 - pendant un commandement stop de l'arbitre
 - juste au moment où un tireur vient d'être mis hors-combat

- si, par accident vous prenez deux ou trois secondes de retard au commandement "Stop" ou "Allez", il vous suffira de décaler au commandement suivant.
 - Nouveauté 2018: il est demandé aux chronométreurs de ne plus lever le bras à quelques secondes avant la fin de la reprise avec l'intention d'avertir l'arbitre, les soigneurs et le public du temps restant. En effet, cette action peut dissuader l'arbitre d'intervenir (demande d'AV, compte d'un tireur etc.) et fausser le déroulement de la rencontre).

II) EN CAS DE HORS-COMBAT

... vous arrêtez le chrono au commandement "STOP" de l'arbitre

- En assaut:

Nouveauté Code 2016:5.9.2.1: la règle de la minute de récupération est supprimée.

« Délai de récupération: lorsqu'il le jugera nécessaire, l'arbitre peut laisser le tireur ou la tireuse récupérer, s'il pense qu'il ou elle est en mesure de reprendre l'assaut. »

Le choix des différentes options (ex: récupération justifiée ou abandon du tireur) est laissé à l'arbitre.

- en combat : vous scandez de la main les secondes de votre chrono. Cela sert de repère éventuel à l'arbitre pour son rythme de comptage

La fonction de chronométreur n'est pas secondaire. Une réclamation se fondant sur une erreur de chronométrage est recevable. Souvent, les soigneurs chronomètrent aussi et les vidéos sont en marche.

VOUS ÊTES JUGE

I) VOTRE FONCTION

- . Le juge doit désigner le vainqueur en toute impartialité
- . Il doit communiquer avec l'arbitre et l'aider dans sa tâche

II) CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

1) AVANT LE DEBUT DE LA RENCONTRE

- mettez-vous en place le plus tôt possible avec votre stylo et vos plaquettes.
- à la présentation des tireurs, identifiez les (le coin rouge/le coin bleu). Si exceptionnellement le nom des tireurs n'y est pas encore inscrit, le premier appelé est placé coin rouge. Au dos du bulletin donnez vous des indices pour identifier les tireurs (couleur de tenues, chaussures, morphologie etc..).

<u>Nota bene</u> : dans la plupart des compétitions, la couleur des gants correspond désormais à celle des coins.

Si le recto du bulletin ne doit comporter aucune rature⁷, le verso du bulletin vous appartient complètement : c'est un outil personnel sur lequel doit figurer le film de la rencontre (AV prononcés ou non, comptes sur coup autorisés ou non, coups ou enchainements virtuoses réussis etc.) afin d'être en mesure de renseigner l'arbitre à tout moment.

- quand l'arbitre demande et fait signe "Juges prêts", levez nettement la main au-dessus de la tête ou faites signe "non" (bras en croix) si vous n'êtes pas prêt.

L'opération jugement proprement dite peut enfin commencer.

- les bulletins de toutes les rencontres (assaut, combat 1^{ère} & 2ème série) ne comportent qu'une seule note
- les juges doivent désigner un vainqueur. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, le juge utilise son bonus pour donner son vainqueur.

⁷ Plus précisément, il ne faut pas que la rature puisse laisser supposer que le juge est revenu sur le jugement d'une reprise antérieure. Une rature sur le total n'a aucune conséquence.

13

2) PENDANT LES REPRISES

Le travail du juge n'est pas d'évaluer une prestation mais de désigner le vainqueur. En conséquence :

- vous n'avez pas à vous demander ce que vaut chaque tireur.
 Il n'est pas dans les fonctions du juge d'évaluer séparément chaque tireur avec des raisonnements d'examinateur. Vous ne faites pas passer un examen technique aux deux tireurs.
- vous n'oubliez pas que les <u>tireurs ont droit à leur liberté tactique</u>. Celui qui avance ne gagne pas forcément au score. Un tireur qui recule doit gagner, s'il est plus habile et/ou plus efficace.
- vous devez rechercher et évaluer <u>une différence</u> (de précision ou d'efficacité selon le type de rencontre) et votre raisonnement doit être:
- Je dois évaluer une différence.

Nouveauté Code 2016 : Suppression de la décision XX.

Y a-t-il un écart entre les tireurs?

- si NON, alors égalité : 2-2.
- si OUI, alors 3 au vainqueur de la reprise. Cette différence est-elle importante?

Si gain, alors 3-2

Si nette domination 3-1.

Que vais-je prendre en compte en considération pour donner mon jugement sur la reprise ?

Nouveauté 2018 : les principes de jugement des rencontres en savate se déclinent de la façon suivante :

Rencontres	Principes de jugement par ordre de priorité				
Assaut	précision	technique	virtuosité		
Combat 1 ^{ère} & 2 ^{ème} série	efficacité	technique			
Savate pro	efficacité				

En combat:

Le critère déterminant est celui <u>de l'efficacité</u>. : "Par efficace, il est entendu des techniques, alliant précision et puissance, quelles qu'elles soient, l'opportunité faisant loi» Plus la frappe est efficace (= destructrice) plus elle sera prise en compte. En effet, en combat, le hors combat est décisoire (= il emporte la décision). Partant de ce principe, ce n'est pas la difficulté technique des coups qui importe mais "les dégâts causés à l'adversaire". En combat, un joli revers figure peu puissant pèse moins qu'un fouetté bas très puissant qui affaiblit les appuis de l'adversaire et qui va éventuellement provoquer un compté 8, voire la défaite par hors-combat.

L'efficacité doit l'emporter sur l'esthétique.

De façon secondaire intervient ⁹ la technique (qualité d'exécution, variété des enchainements pieds poings pieds, la tactique, la prise de risque ¹⁰).

En assaut:

Le critère déterminant est celui de la précision, puis de la technique et de la virtuosité

Les touches prises en compte sont les touches réellement portées, avec la puissance adéquate dans des modalités autorisées (distance, trajectoires) avec une arme autorisée, sur une zone de frappe valable.

<u>Rappel</u>: Gants, bras et avant bras sont des moyens de protection mais en aucun cas des cibles valables.

En cas d'impossibilité de départage des tireurs sur la précision, vous ne prendrez en compte que les techniques déclenchées à distance de touche pour désigner le vainqueur de la reprise : qualité d'exécution des techniques et variété ainsi que la qualité du jeu offensif (cadrage, feintes, enchainements) et/ou défensif (esquives, parades, contres, contre attaques etc.)

⁸ Séminaire de l'I.N.S.E.P., septembre 1993.

⁹ I.N.S.E.P. 1993

¹⁰ La prise de risque n'est pas l'exposition inutile, mais une action qui peut rapporter beaucoup (un H-C par exemple) mais qui peut coûter très cher en cas d'échec.

3) A LA FIN DE CHAQUE REPRISE

Vous allez mesurer la différence entre les deux tireurs. Ce jugement va être définitif (l'arbitre vérifie que vous l'avez bien inscrit sur votre bulletin). Vous ne pourrez pas le modifier, c'est strictement interdit : la savate se juge **reprise par reprise et non globalement** comme vont le faire les seconds, les supporters, les spectateurs et même l'arbitre (qui, pour cette raison, entre autres, n'intervient plus dans le jugement).

4) QUELLES SONT LES METHODES DE COMPTAGE DU JUGE ?

Pour résumer, deux techniques sont utilisées :

A) Je compte les arbres (les touches ou les coups).

Avec un système de notation (pieds :"1" pour ligne basse, "2" pour ligne médiane, "4" pour ligne haute et poings : 0 - en assaut), on comptabilise pour chaque tireur les touches réussies et on note les "bonus technico-tactiques" par des "+". Ce système, adapté aux débutants, est intellectuellement sécurisant.

Si on trouve 24 contre 16 à la fin de la reprise, on a quelque chose de précis, à défaut d'être juste.

En outre, l'emploi de cette technique n'est possible que si la rencontre n'offre que peu de touches valables, peu d'enchainements etc.

Les deux inconvénients majeurs de cette approche sont que :

- 1°) elle oblige le juge à quitter fréquemment du regard la rencontre et il risque ainsi de perdre quelques touches, ce qui est grave par rapport au principe même de ce procédé.
- 2°) elle oriente l'esprit vers une **appréciation séparée** des touches ou coups, (c'est le principe même de cette méthode) **à deux comptabilisations indépendantes**

B) Je regarde la forêt (les batailles gagnées)

Cette méthode est largement utilisée par les juges pour les rencontres de niveau confirmé.

Dans ce cas, la reprise est considérée comme une succession de temps d'observation et d'échanges (plus ou moins longs). Le travail du juge consiste à noter, quand les échanges se concluent, le **résultat**. Si l'échange paraît égalitaire (même si beaucoup de coups ont été échangés), on se contentera de noter " = ", au milieu du dos du bulletin. Si le rouge emporte l'échange, on notera " > " et si il le perd « < »¹¹.

Nota : toutes choses étant égales par ailleurs, le gain de l'échange est donné par les juges au tireur qui le conclut.

1

¹¹ De nombreux autres systèmes sont utilisés par les juges les plus expérimentés.

Les deux avantages de cette méthode :

- 1°) on ne quitte pratiquement jamais les tireurs des yeux il n'y a donc pas de perte d'information (car ce que l'on a à noter est court : juste un signe)
- 2°) il oriente notre esprit vers ce qui est le cœur du métier de juge : **une appréciation de** la différence (qui gagne la bataille ?)

La limite (apparente) de la méthode : tous les échanges se valent. C'est en partie exact. De la même façon que toutes les reprises pèsent le même poids dans la décision finale de la rencontre, tous les échanges vont peser le même poids dans la décision finale de la reprise.

Cependant, le juge averti prendra soin de noter, conjointement à l'évolution du rapport de forces entre les tireurs, les coups ou enchainements spectaculaires réussis pour <u>hiérarchiser</u> la valeur des échanges gagnés et être en mesure de disposer d'un élément pertinent pour attribuer son bonus si nécessaire.

En combat et en assaut:

- Le code ne prévoit plus que 3 cas de figure, (suppression de XX en 2016) en que l'on peut résumer ainsi :

On considère directement le problème en termes d'écart :

. L'écart est nul 2-2. L'écart est moyen 3-2. L'écart est fort 3-1

N'hésitez pas à utiliser l'écart en cas de domination.

Il est d'usage:

- En assaut : si le nombre de touches ou d'échanges gagnés par un tireur est supérieur au double de celui de son adversaire, de donner 3-1 au vainqueur de la reprise.
- En combat: si un tireur est compté 8 sur un coup autorisé, jugé vraiment efficace, de retrancher un point au tireur HC.

Exemples:

- 3-2 pour le TCR + un compte 8 sur coup autorisé sur TCB devient 3-1.
- 3--2 pour le TCR + un compte 8 subi par un coup autorisé du TCB devient 2--2

<u>Remarque</u>: Un compte 8 ou un coup non compté par l'arbitre mais ayant causé de notables dégâts pourra être retenu pour attribuer le point de bonus si besoin.

- Quand un avertissement n'est donné qu'à la majorité (2/3 ou 3/5 juges), tous les juges¹² doivent mentionner" A" dans la colonne prévue.

<u>Attention</u>: transcrivez vos avertissements à la fin de la reprise, car il peut y en avoir 2 par case.

- A la fin des reprises, vous totalisez les points, puis vous retranchez (d'accord ou pas) **un point** de pénalité par "A" figurant dans la colonne, et votre décision apparaît. C'est la règle de base du jugement en savate : on juge reprise par reprise, puis on totalise.

En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, vous devez utiliser votre BONUS pour désigner votre vainqueur.

- Vous inscrivez le nom du vainqueur en lettres capitales et vous entourez son coin.

5) COMMUNIQUER AVEC L'ARBITRE

- A la fin de chaque reprise, l'arbitre **doit vérifier** que vous avez noté la reprise (mais n'a rien à dire sur votre jugement, ce n'est pas son travail)
- A cette occasion, il sollicitera votre avis. N'hésitez pas à vous prononcer, vous êtes une équipe avec un objectif commun : le bon déroulement de la rencontre.
 - si des coups interdits que vous auriez sanctionnés en tant qu'arbitre sont passés, dites-le sans lui faire la leçon, sans faire de geste (on vous regarde), sans montrer les coins concernés : le public, les seconds, les autres juges ne doivent rien savoir de vos états d'âme, les jugements doivent être indépendants
 - donnez votre avis et répondez clairement aux questions qu'il vous pose :
 Qui accroche le premier?
 Qui fait monter la puissance des coups en assaut ?

<u>Nouveauté 2018</u>: Lors d'une décision nécessitant votre avis, vous n'avez désormais que deux options :

Le geste « pas d'avis « est supprimé.

Coit none n'aver nes un et none ne suiver nes la demande de l'aubitue en faise

- Soit vous avez vu et vous suivez la demande de l'arbitre en levant le bras

- Soit vous n'avez pas vu et vous ne suivez pas la demande de l'arbitre en faisant une croix de St André au dessus de votre tête. (Notion de « doute valable »)

18

¹² Il peut sembler choquant de mentionner une pénalité avec laquelle on peut ne pas être d'accord. Mais il faut se dire que dans ce cas <u>le juge joue le rôle de marqueur</u> d'une décision collective : il mentionne le résultat d'un vote de l'ensemble des juges, tout comme il le fait quand il n'est pas d'accord avec une disqualification et qu'il doit inscrire le nom du vainqueur sur son bulletin.

- Dans tous les cas, soyez honnête et courageux, même si la salle hurle ou si le second vous jette un regard assassin. Demandez-vous combien d'individus dans la salle :
 - connaissent les règlements sur le bout des doigts comme vous ?
 - ont observé chaque reprise sans préférence, en prenant des notes, dans le seul but de trouver le vainqueur ?

A chacun sa tâche:

- -les supporters jouent leur rôle de soutien et/ou de contestation
- les soigneurs protègent et soutiennent leur tireur
- -l'arbitre veille au respect du règlement
- le juge cherche en toute impartialité à désigner le vainqueur.

Soyez cohérent : vous ne pouvez pas :

- ne rien dire au passage de l'arbitre et faire des remarques ensuite
- refuser une sanction méritée sous prétexte que le motif n'est pas exactement celui que vous auriez invoqué pour une question de vocabulaire !
- vous devez attendre à votre place la proclamation de la décision, surtout si elle doit déplaire au public (un juge est courageux et responsable)
- en quittant votre place de juge, vous vous abstenez de tout commentaire et de tout geste sur le jugement et l'arbitrage au pied de l'enceinte.

ANNEXE: VRAIES ET FAUSSES RATURES SUR LES BULLETINS DE JUGEMENT

6.5 – « Chaque juge attribue à l'issue de chaque reprise, des notes qu'il porte sur son bulletin de jugement sans rature ni modification **ultérieure**. En cas de rature le juge concerné devra demander un nouveau bulletin, recopier l'original et transmettre **les deux exemplaires** au DO ».

Pourquoi les règlements imposent-ils aux juges de rendre un bulletin sans rature?

Non par souci esthétique, mais **pour être certain qu'un juge qui a jugé une reprise ne reviendra pas sur ce jugement au vu du reste de la rencontre. Il doit juger reprise par reprise**.

En conséquence il y a des **ratures essentielles** : celles qui vont obliger à remplir un second bulletin et des **ratures accessoires** qui nuisent seulement à l'esthétique et ne nécessitent pas la demande d'un nouveau bulletin.

- <u>les ratures essentielles</u> sont celles qui sont situées **en amont** du résultat final. Ex : rencontre en 5 reprises : rature à la 3^{ème} reprise. Le juge peut avoir modifié sa note au vu des 2 reprises suivantes. <u>Sa probité est en cause</u>. **C'est un vice de forme donc une réclamation est recevable.**
- <u>- les ratures accessoires</u> sont celles qui portent sur une erreur d'addition des totaux. <u>Sa probité n'est pas en cause.</u>

Il n'est pas nécessaire de refaire le bulletin, l'arbitre ayant vérifié toutes les reprises précédentes.

Procédure en cas de rature essentielle.

Ex : en finale Elite B, le juge s'est trompé entre le début et la fin de la minute de repos à la troisième reprise :

- => Il demande un nouveau bulletin
- => Il recopie les trois reprises, avant le début de la 4^{ème}.
- => Il rend les **deux bulletins** pour montrer que le changement d'avis a eu lieu avant la 4^{ème} et 5^{ème} et que ce qu'il a vu sur la fin de la rencontre n'est pas venu modifier son appréciation des reprises précédentes.

ANNEXE: UTILISATION RECTO/VERSO DU BULLETIN DE JUGE

FFSBF	et DA	☐ Aesaut ☐ Combat 2ims S 例 Combat 1ere S										
JUGE		Nom Sign:			/ i) ///	N-/	1.					
TIREU	IRS	(\cdot)	บใจทำ	> ⁻	I	URAN	\mathcal{D}	>				
COINS	3		ROUGE			BLEU						
ATON	NOIT		VOTE	avi		NOIE	407					
€galité	2.0	,	<u> </u>	[1"	2.		<= RECTO				
Gagné	3/2	24	3		2"	2	<i>≥</i> /	V- NECTO				
Daminé		51	2	\vdash	3"	2_	1	EN CAS D'EGALITE À LA FIN DE LA RENCONTRE LE JUGE UTILISE SO				
h	san XX	4,		%	4.		⊠ y :					
Ayt	-1	4	2	<u>(61</u>	4	<u> </u>		BONUS POUR DESIGNER SON VAINQUEUR				
Borue	-1	á,	2	1	5	3						
S/TOT.	AUX 1	8	12.			12						
Avertis	secments	s										
		éj;	10		<u> </u>							
Bonus	ı	13.00	_	100	203(3) 2013	<u> </u>						
TOTA	ux		10			11	78' 88'					
DEC	ISION	R.	ÐU	રક	ŊĴ) (В.					
NOMS	Dul	ΌŅ		D(R	Œu#	NOMS	DulonD	DURAUD			
COINS	OINS ROUGE		E	BLEU		COINS	ROUGE	BLEU				
	000	Fo	R	F	O	>		⊕ ⊕	> (*)			
1° leprise	00 F	€.	اے	. (_	FO.	1º Reprisa		<i>></i> ≯			
FF		. – .				Kepriss	**					
-	touches	3.5	24	CC F 16		<u> </u>	+					
	Résulte		3			2		Résultat: 3	2_			

VERSO: « JE COMPTE LES ARBRES »

VERSO : « JE REGARDE LA FORÊT »

EXEMPLE DE TRANSCRIPTION VERSO/RECTO

(49)		
NOMS	FRANÇOIS	VINCENT
COINS	ROUGE	BLEU
1° Reprise	(F) € 00 }	> (8) touché! Prings > 2
2° Reprise	8	EAV inposite
3° Reprise	(X) (X)	SFfiction
4° Reprise		
5° Reprise		

FFSBF et DA	☐ Assaut ☑ Combat 2ème S ☐ Combat 1ère S					FSAVATIE	
JUGE	Nom Sign	ature: PA	\ UL	_	N°.	3	
TIREURS	FR	KAUÇOI S	•	VINCENT			
COINS		ROUGE		BLEU			
NOTATION		NOTE	AVT		NOTE	AVT	
Egalité 2/2	1°	3		1°	1		
Gagné 3/2	2°	3		2°	2	W	
Dominé 3/1	3°	2		3°	1	H	
Non décision X/X	3			3	7		
Avt -1	4°			4°		1	
Bonus +1	5°			5°		-	
S/TOTAUX 1		9			4		
Avertissements		-	5) 15 15 16 17		- 1		
S/TOTAUX 2		9			3		
Bonus		+			+		
TOTAUX	direct.	9		•	3		
DECISION 1	(R.)	FR	A	ηζ	Sia	В.	

J'inscris les évènements au verso.
Je note les AV prononcés, les AV non
prononcés (je les barre), les comptes HC
sur coups autorisés, sur coups non
autorisés (je les barre), les coups efficaces
*** etc.

Je reporte mes notes au recto sans rature.

VOUS ETES ARBITRE

I) VOTRE FONCTION

- . Vous dirigez et vous accompagnez la rencontre.
- . Vous assurez la sécurité des tireurs
- . Vous faites respecter les règles
- . Vous n'êtes pas la vedette, ce sont les tireurs

II) CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

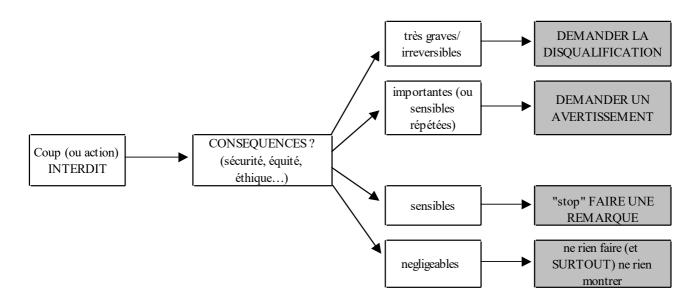
1) AVANT DE MONTER SUR L'ENCEINTE

- Préparez-vous mentalement car vous allez devoir être très vigilant.

Un bon arbitre:

- ne favorise ou ne défavorise en aucun cas un tireur par ses interventions ou par son absence d'interventions (aspects éthiques de l'arbitrage).
- est rapide et opportun dans ses décisions
- laisse les tireurs s'exprimer en favorisant autant que possible la fluidité de la rencontre tout en restant ferme sur l'essentiel (ex : frappes interdites de 1^{ère} intention)
- est lisible par tous et de loin

En permanence, vous aurez en action un filtre rapide qui ressemblera à ceci :



- échauffez vous la voix (faites des gammes), car vous pouvez être amené à parler très fort dès le début de la rencontre.
- échauffez-vous <u>physiquement</u> : les salles sont souvent froides et les mollets du corps arbitral peuvent être sujets à l'accident musculaire...quelques étirements préalables vous mettront à l'abri.

2) VOUS MONTEZ LE PREMIER SUR L'ENCEINTE

<u>Nouveauté pratique 2018</u>: procédure de début de rencontre adoptée <u>en tournoi</u> pour gain de temps :

- Vous êtes en attente dans le coin neutre près du DO.
 - Dès que le DO a présenté les tireurs, qui ont effectué le salut, vous dites
 - => Juges ? Prêts ? Chrono ? Prêt ?

Vous gagnez le centre de l'enceinte :

- => Tireurs au centre avec protège-dents
- => En garde! Allez!
- si vous êtes arbitre de la première rencontre, vérifiez la tension des cordes
- prenez les bulletins de jugement et distribuez-les aux juges
- placez-vous dans le coin neutre, côté DO.
- prenez vos repères (coin rouge, DO, chrono, médecin, juges, ...)
- à la présentation des tireurs
- identifiez bien les deux tireurs et leurs coins respectifs
- jetez un dernier coup d'œil sur l'équipement (protections, tenue, ...)

- pensez à vérifier le protège-dents au début de chaque reprise
- veillez à ce que les soigneurs soient deux au maximum, en survêtement, nue tête, assis sur leurs chaises placées au pied des coins R et B de l'enceinte et silencieux pendant le déroulement des reprises.

3) VOUS PRENEZ LA DIRECTION DE LA RENCONTRE:

Vous allez « accompagner la rencontre », la laisser se dérouler <u>avec fluidité</u> (les tireurs doivent pouvoir s'exprimer pleinement et assurer le spectacle) et <u>dans le respect des règles</u> (un tireur ne peut pas gagner sur un coup interdit, ni perdre sur une faute qu'il n'a pas commise).

Vous veillerez à intégrer <u>la règle de l'avantage</u>. Ne brisez pas une contre attaque pour une faute sans incidence du tireur qui la subit. Comment intervenir ?

Pour synthétiser :

Evénements	Exemples	Conduite à tenir selon les incidences		
Faute de 1 ^{ère} intention caractérisée	Coup coquille Frappe tibiale Trajectoire verticale	STOP!	 ⇒ Remarque ⇒ Demande d'AV ⇒ Demande de disqualification 	
Faute de 2 ^{ème} intention	Coup coquille dans un échange sans que le fautif soit vraiment coupable.	Si pas d'incidence	 ⇒ Ne rien dire ou ⇒ Accompagner en parlant et laisser boxer Ex : « TCR attention aux trajectoires » 	
	Les décisions consécutives à cette situation sont laissées à l'appréciation de l'arbitre.	Si incidence Ex : Tireur momentanément HC	STOP!	
		Si le tireur peut reprendre dans quelques secondes	Vous laissez le tireur récupérer en gardant l'adversaire au centre. Vous pouvez lui faire une observation pour prolonger la récupération	
		Si le tireur mettra plus longtemps mais pourra visiblement reprendre	Vous envoyez le tireur fautif dans le coin neutre. Vous laissez récupérer le tireur HC. ⇒ « Tireurs au centre » En garde! Allez! ⇒ Ou demande d'AVsi un juge lève son bulletin	
		Si le tireur est HC et la suite vous parait incertaine	STOP! Coins neutres! Vous comptez! =>8! En garde! CN! => Demande d'AV =>10! CN! Demande de disqualification. Aux juges de prendre leurs responsabilités	

Si vous faites des recommandations préalables aux tireurs et leurs soigneurs, ne leur exposez pas le règlement d'arbitrage mais annoncez plutôt votre fermeté sur la distance, les trajectoires, le respect de vos commandements et l'attitude des soigneurs (assis et silencieux).

Vous veillerez à :

- adopter une posture verticale (inspirant autorité et confiance)
- déplacez-vous en marchant et <u>en anticipant</u> les déplacements des tireurs (pour éviter de vous faire coincer dans les cordes...)
- rester à distance des tireurs tant que faire se peut (ne vous collez pas sans cesse sous leur nez pour vous adresser à eux)
- quand vous vous adressez à un tireur, ne tournez pas le dos à son adversaire
- utiliser une gestuelle ample et lisible (soyez <u>rapide</u> pour réagir et <u>posé</u> pour intervenir)
- éviter de sauter comme un cabri autour des tireurs (vos tressautements incessants vont parasiter leur vision périphérique et les exaspérer).

. Placez-vous de manière optimale

- règle du triangle avec les deux tireurs
- côté "ouvert" (= de leur jambe arrière) s'ils sont en garde inversée
- s'ils sont peu mobiles tournez avec eux
- s'ils sont très mobiles, tournez en sens inverse
- placez-vous loin quand ils travaillent à distance (on voit mieux l'ensemble)
- rapprochez vous dans les échanges aux poings sans vous coller à eux

. Lorsque vous intervenez :

- utilisez la gestuelle (vous serez lisible de loin)
- parlez fort, avec autorité mais sans agressivité
- soyez clair et bref
- tournez-vous **vers le tireur concerné**, regardez-le et désignez le avec la main ouverte (et non avec l'index)
- ne touchez pas les tireurs (sauf absolue nécessité)
- ne perdez pas de temps à faire repartir les tireurs exactement au même endroit, sauf s'il y a un enjeu stratégique.

En assaut, vous surveillez prioritairement :

- 1) la puissance des coups strictement limitée :
 - pour la sécurité des tireurs et parce que c'est la caractéristique fondamentale de l'assaut
 - en vous intéressant à celui qui **reçoit** le coup, sans toutefois vous laisser abuser par un comédien habile
 - en gardant à l'esprit que certains coups peu puissants peuvent perturber un tireur par l'émotion ou la douleur produite (ex : fouetté figure ou au foie), sans qu'il y ait faute ; le tireur touché récupère calmement et on repart.
- 2) la maîtrise technique des coups
- vous surveillez l'arme, la cible, la trajectoire (pas de trajectoire verticale !)
- vous prenez en compte les conséquences : est-ce pénalisant **pour son adversaire** ? Est-ce dangereux ?
- vous distinguez la faute répétée ou intentionnelle du petit dérapage accidentel
- 3) les comportements relevant d'une « pression abusive » (Nouveauté du code d'arbitrage 2010) pour les tireurs avançant sans cesse, cassant la distance sans but de contre attaque immédiate pour empêcher l'adversaire de déployer sa boxe. Ce type de comportement provoque automatiquement l'augmentation de puissance dans les contres et c'est finalement le tireur non fautif qui prend l'avertissement!

En combat, vous veillez prioritairement :

- à la sécurité des tireurs : compter "8" un tireur le protège avant de le sanctionner.
 De plus, un compte sur coup interdit n'est pas pris en compte par la règle du HC au 3^{ème} compte.
 - vous distinguez, et n'appliquez pas le même traitement aux fautes qui vont affaiblir l'adversaire ; vous distinguez :
- les fautes qui vont affaiblir l'adversaire de façon **irréversible** (Demande de disqualification ou d'AV)
- les fautes qui vont affaiblir l'adversaire de façon **momentanée** (Demande d'AV ou observation)
- les fautes bénignes (vous laissez boxer)

Dans tous les cas :

- Ayez un point d'ancrage visuel sur "**l'entre-deux tireurs**", plutôt que des saccades oculaires fébriles allant de l'un à l'autre
- **-Prévenez** par des observations fermes .Si les tireurs ne modifient pas leur comportement, demandez l'avertissement.
- Ne dites pas : « Attention ! Dernière remarque ! » Vous vous obligez à sévir à la prochaine irrégularité, même bénigne.
- Utilisez le commandement « Distance ! » (<u>Nouveauté du code d'arbitrage 2010</u>) dès que les tireurs s'enlisent dans une boxe trop rapprochée en sachant que les fautes disparaissent avec l'augmentation de la distance. Dans ce cas, les tireurs effectuent un pas de retrait pour se replacer à distance de pied et *ne reprennent la confrontation qu'au commandement « Allez ! » de l'arbitre*. (<u>Nouveauté 2011</u>) Le chrono ne s'arrête pas (l'arbitre ne dit pas STOP).

Ne dites plus « on repart au pied » car vous entravez la liberté tactique des tireurs.

- Tireur qui écarte les bras : ne dites pas STOP ! car ce serait favoriser le tireur qui évite les situations de corps à corps aux poings. Accompagnez en paroles : boxez ! En cas de récidive => il y a non respect des commandements de l'arbitre => demande d'AV etc.
- tête en avant : soyez très ferme sur cette faute car il y a un risque élevé de blessure et entrave à la fluidité de la rencontre.
 - vous n'hésitez pas à faire taire les soigneurs vociférants:
 - => Remarque au soigneur : « Stop! Soigneur...silence! SVP. »
 - =>Avertissement au soigneur : « Stop ! Avertissement au soigneur ! » (L'arbitre seul, sans envoyer les tireurs dans les coins neutres)
 - =>Demande d'avertissement (Stop ! Coins neutres!..) au tireur pour « non respect des commandements de l'arbitre par le soigneur !» Avec l'accord des juges.

. À la fin de chaque reprise

- Vous criez "STOP" : les tireurs obéissent à l'arbitre, pas à la cloche (et peuvent ne pas l'avoir entendue). ...
- Vous ajoutez et faites signe" dans vos coins" et vous regagnez le coin neutre côté table du DO (pour un échange éventuel d'informations utiles avec lui)
- Vous laissez le temps aux juges de remplir leur bulletin

- Vous allez les voir pour :

- -vérifier qu'ils ont noté la reprise, sans porter de jugement, ni transmettre une information aux autres juges (ce serait une faute grave)
- -solliciter leur avis, discrètement, en restant vertical (sans vous pencher ou vous plier en deux ; c'est important pour le public)

. À l'appel des 55 secondes

- Vous dites "Soigneurs dehors, tireurs au centre" en vous dirigeant vers le centre
- Vous faites éventuellement les remarques nécessaires (soyez bref et courtois)
- Vous les mettez en garde, "en garde", attendez qu'ils s'exécutent
- "Allez"

. À la fin de la dernière reprise

- Vous criez "Stop"
- Vous faites saluer (salut de la savate) <u>Un seul salut</u> par tireur.
- Vous ramassez les bulletins, vérifiez qu'ils sont totalement remplis. Vous restez neutre quelle que soit la décision et repérez bien le vainqueur (sans rien divulguer), vous portez les bulletins au D.O.
- En combat, vous vérifiez les bandages et le cas échéant, vous récupérez les gants
- A l'appel du D.O. vous vous placez au centre, face au DO, prenez les tireurs par le poignet et vous levez le bras du vainqueur (c'est une obligation). Puis, vous pouvez ensuite orienter les tireurs vers le public (pour la photo...) si celui-ci est placé de l'autre côté de la table du DO.
- Vous regagnez le coin neutre et attendez que tout le monde l'ait quitté pour descendre.
- Vous vous abstenez d'exprimer vos états d'âme (devoir de réserve): n'oubliez pas qu'à cet instant, les vidéos fonctionnent et qu'il y a toujours des personnes qui n'hésiteront pas à prendre argument d'un prétendu désaccord pour venir contester la défaite d'un tireur.

4) LES REMARQUES (OU OBSERVATIONS)

L'arbitre protège, accompagne et sanctionne les tireurs si nécessaire, mais, dans une rencontre, il n'a pas à leur apprendre à boxer par des remarques ou conseils incessants.

Il désigne la faute en disant "coup interdit" pour une frappe tibiale.

Il ne dit pas "frappez moins fort", il ne dit surtout pas « doucement » mais "coup trop puissant en assaut" (le geste est plus facile à réaliser...)

- etc.

En résumé : on prévient, puis on sanctionne (c'est le code). Mais on ne conseille pas (ce n'est pas notre rôle), on ne menace pas ("Attention, c'est la dernière fois", en montrant du doigt ...), on ne donne pas de leçon ("Messieurs! Faites un effort..." d'un air d'instituteur désespéré etc.)

N.B.: Certains arbitres, efficaces et discrets, ont pour habitude de montrer au tireur avec les doigts "1° remarque", puis avec "2° remarque" et **automatiquement** demandent un avertissement à la troisième. C'est clair pour les tireurs, les seconds, les juges et le public...

5) LES DEMANDES D'AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, il faut garder à l'esprit que :

- vous n'avez que trois cartouches par tireur (pour 3,4 ou 5 reprises !)
- le troisième entraîne obligatoirement la disqualification
- des remarques claires, brèves et fermes permettent souvent de réguler la rencontre.
- pour des fautes très graves (danger pour un tireur), ou aux effets irréversibles, la demande de disqualification directe est possible.
- avertir trop tard, en laissant une rencontre dégénérer est une erreur très difficile à rattraper
- avoir utilisé trop rapidement ses deux cartouches sans vouloir ou pouvoir disqualifier vous expose à un spectacle d'impuissance dommageable pour l'image de l'arbitre.

1) La procédure de base:

- Vous dites "stop" avec la gestuelle requise. (Parole et geste simultanés)
- Vous dites et montrez bras tendus "coins neutres"
- Vous vous dirigez vers <u>le coin rouge</u> à reculons pour garder les tireurs dans votre champ visuel
- Vous indiquez la demande d'AV en levant le bras (voir texte gestuelle CNA)
- Vous désignez des deux bras tendus le tireur concerné
- Vous indiquez le motif (oral+geste) en procédant du général au particulier:
 (Ex : coup interdit + le motif précis si la gestuelle le permet : ex : coup coquille)
- Vous placez vos bras tendus à 45° vers le bas (= 8h 20 mn)
- Vous dites : « Juges ! » Vous faites deux pas en avant (= 2 secondes) Nota bene : cela vous évitera d'entraver vos bras dans les cordes au commandement suivant et d'entrer dans l'histoire grâce à Youtube...
- **Vous les levez** (= 10h 10 mn) bien visiblement en disant « Ensemble! » pour provoquer l'expression simultanée des juges, sinon, une réclamation justifiée et recevable peut être déposée car <u>tout retard d'un juge peut signifier qu'il s'aligne sur les autres</u>, or les jugements doivent être indépendants
- <u>Vous vous placez devant le DO</u> et indiquez le résultat AV prononcé (bras levé) ou AV non prononcé (avant bras croisés au dessus de la tête). Maintenez le geste trois secondes afin que les juges aient le temps d'enregistrer le résultat.

2°) Les cas plus complexes

a) "Demande d'avertissement aux deux tireurs" 13

Le code d'arbitrage oblige à procéder ainsi :

- 1°) Vous informez les juges de votre intention (vous désignez simultanément les deux tireurs, placés dans les coins neutres, <u>bras tendus</u>, puis vous précisez les motifs, surtout si ils diffèrent)
- 2°) Vous demandez (geste et/ou parole) aux juges de se prononcer <u>successivement</u> sur les deux cas
- demande d'avertissement pour le tireur "A". Vous indiquez (avec gestuelle) le résultat devant le DO.

Quel que soit le résultat, vous procédez à la demande d'avertissement pour le tireur B. Vous indiquez le résultat pour le tireur "B" devant le DO.

Vous faites reprendre la rencontre : « Tireurs au centre ! En garde ! Allez ! »

<u>Nota bene</u>: même si les 2 tireurs méritent largement d'être sanctionnés, l'expérience montre que les demandes « d'AV aux 2 tireurs » peuvent s'avérer inefficaces si elles ne modifient pas le score ou la proximité de la disqualification. En outre, l'arbitre doit veiller à utiliser ses « munitions » avec parcimonie.

b) Demande d'avertissement aux deux tireurs, un tireur en a déjà un

Vous devez toujours commencer par le <u>tireur le moins sanctionné, celui sans</u> avertissement, le reste de la procédure est identique.

c) Demande d'avertissement aux deux tireurs, un tireur en a déjà deux

- . Vous devez prévenir les juges de votre intention " demande de 1° (ou 2°) avertissement pour le tireur (que vous désignez) et demande de disqualification pour le tireur (que vous désignez)"
- . Vous faites voter en **premier lieu** sur l'avertissement (1° ou 2°)
- . Vous faites voter **ensuite** sur la disqualification ¹⁴

¹³ L'expression "double avertissement" est à éviter, car elle peut sembler signifier, pour le public, qu'un même tireur va recevoir deux avertissements.

¹⁴ L'inverse serait absurde : pourquoi demander un avertissement pour un tireur après la disqualification de l'adversaire, donc l'arrêt de la rencontre.

32

6) LE HORS-COMBAT EN ASSAUT

Au sens des textes officiels, le hors-combat n'est pas une anomalie en assaut.

"Un tireur est considéré « hors-combat » par l'arbitre lorsqu'il présente des signes manifestes d'un affaiblissement physiologique tel qu'il n'a plus les possibilités physiques ou psychiques de continuer immédiatement la rencontre" (code)

Un tireur épuisé qui ne peut plus se protéger est "hors-combat" sans qu'il n'y ait ni violence ni blessure.

- "Stop" (pour les deux tireurs) => "Coin neutre" pour le tireur valide
- Si le tireur H.C. a besoin de soins (soigneur ou médecin), vous le placez dans son propre coin en veillant qu'il ne reçoive aucun conseil de son soigneur
- S'il a besoin de récupérer, vous le placez dans le coin neutre, pour un temps de récupération

Nouveauté du Code 2016: « Délai de récupération: lorsqu'il le jugera nécessaire, l'arbitre peut laisser le tireur ou la tireuse récupérer s'il pense qu'il ou elle est en mesure de reprendre l'assaut. »

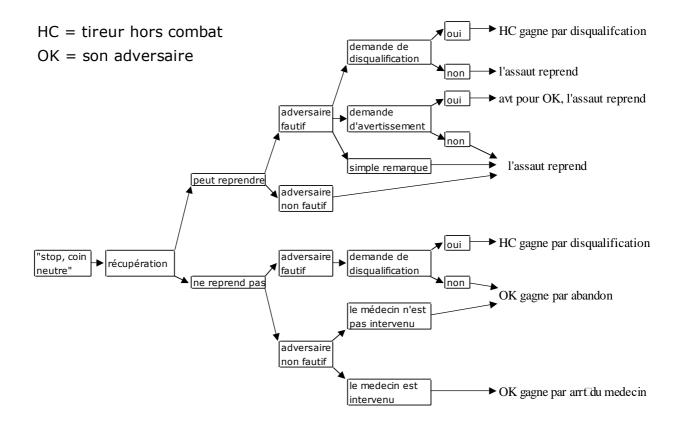
Ce qui veut dire que :

- l'arbitre décide seul de la conduite à tenir
- si il considère que le tireur simule ou est hors de forme et que cette récupération nuit à l'équité de la rencontre il peut prononcer l'abandon du tireur ou demander l'arrêt de la rencontre pour supériorité manifeste.
- si il considère que **l'interruption est justifiée** (saignement, coup plexus, visage...) il fera le choix entre les différentes options qui s'offrent à lui : le tireur peut il reprendre ou non ? Le coup est il interdit ou non ?

En résumé : l'assaut peut être interrompu momentanément, mais c'est à l'arbitre de déceler les stratégies qui faussent l'équité.

Devant un hors-combat en assaut, l'arbitre dispose de beaucoup plus de temps qu'en combat pour réagir.

En appelant HC le tireur hors-combat et OK le tireur valide, on peut représenter la logique des décisions à prendre de la façon suivante :



7) LE HORS-COMBAT EN COMBAT

La définition est la même :

"Un tireur est considéré « hors-combat » par l'arbitre lorsqu'il présente des signes manifestes d'un affaiblissement physiologique tel qu'il n'a plus les possibilités physiques ou psychiques de continuer immédiatement la rencontre"

Mais ici, le hors-combat n'est pas un "incident"

- 1°) il emporte la décision (= il est "décisoire")
- 2°) il est logiquement recherché par les tireurs
- 3°) par différence avec le hors-combat en assaut, il faut agir et prendre vite les bonnes décisions.
- . S'il survient soudainement (HC franc et net), pas de problème particulier.
- . S'il est **précédé d'une période critique** : le tireur se fait beaucoup toucher, se protège mal, porte peu de coups. Il semble ne plus se comporter "normalement". Il

faut alors être très vigilant et porter son attention sur le tireur en difficulté (sans en rajouter inutilement) en se positionnant plutôt face à lui et en observant :

- son **regard** (fixe-t-il encore son adversaire ou a-t-il le regard dans le vague ?)
- son attitude générale (garde, tonus musculaire...)
- accepte-t-il encore le combat ? (tendance à tourner le dos ...)

Vous décidez seul. Cependant, vous devez vous rappeler que :

- 1°) si vous arrêtez le combat, vous allez devoir compter jusqu'à 8 (sinon vous permettez au tireur de récupérer et par là même vous annihilez les efforts de victoire de l'adversaire)
- 2°) avant tout, on compte un tireur pour le protéger
- 3°) mais que compter "trop tôt" un tireur le pénalise (certes, il récupère, mais les juges en tiendront compte dans la note de la reprise)
- 4°) compter "trop tard" le pénalise aussi : au lieu d'être compté 8 il y a une minute (et être remis au bout de 8 secondes et continuer à défendre ses chances), le voilà maintenant compté 10 et peut-être gravement touché.
- 5°) les soigneurs se plaignent parfois d'un comptage trop rapide à leur goût (pour certains, il est d'usage d'attribuer la défaite de leur tireur à l'arbitre) mais ils sont toujours contents de quitter la salle avec un tireur debout.

En conclusion : en cas de doute, on n'hésite pas, on compte.

Rappel : les soigneurs jettent parfois la serviette pendant le compte de l'arbitre pour éviter à leur tireur une défaite par HC (avec la suspension médicale consécutive).

Mais le compte de l'arbitre est toujours prioritaire sur le jet de la serviette. Les cas de figure :

- le soigneur du TCR jette la serviette :
 - => Si le jet intervient sans compte de l'arbitre => victoire TCB par abandon du soigneur
- Si le jet intervient pendant le compte de l'arbitre suite à un coup autorisé du TCB, il y a 2 possibilités :
 - soit le TCR est en garde à 8 (ou à 9) => victoire du TCB par abandon du soigneur
 - soit le TCR n'a pas récupéré à 8...9...10! Fin du combat! => victoire TCB par HC.

En aucun cas, l'arbitre n'arrête le compte avant 8 sur le jet de serviette du soigneur.

A 8, il décide, selon l'état du tireur, d'arrêter la rencontre ou de poursuivre jusqu'à 9 ou 10.

Nouveauté : cas particulier :

Le TCR, compté déjà 2 fois sur coup autorisé, l'est une 3^{ème} fois sur un coup jugé interdit par l'arbitre.

Celui-ci demande un AV aux juges pour coup interdit.

Si les juges n'accordent pas l'AV, le coup est donc considéré comme autorisé et devient le 3^{ème} compte à 10.

Dans ce cas, l'arbitre ne compte plus : 9...10 après l'AV non prononcé, comme précédemment, mais prononce désormais directement : « fin du combat ».

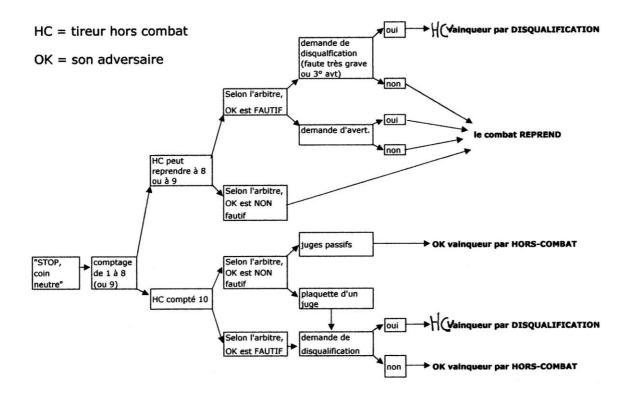
⇒ Victoire du TCB par HC.

Nouveauté du Code 2016:

5.9.2.2: « tireur HC par coup dans la coquille »:

« Si il s'agit d'un « hors-combat » sur un coup triangle génital ou poitrine pour les féminines: l'arbitre peut laisser le tireur ou la tireuse récupérer sans le ou la compter. L'autre tireur doit rejoindre le coin neutre opposé au point de chute ou d'arrêt de son adversaire. »

Le schéma décisionnel de l'arbitre en cas de hors combat est le suivant :



CONCLUSION:

Ce document, destiné aux officiels et aux formateurs, rassemble pour l'heure les savoirs pratiques du corps des officiels.

La transmission de ces savoirs dans les secteurs contribuera à la progression générale du niveau des prestations ainsi qu'à une homogénéisation nécessaire des pratiques des officiels.

Réactualisé le 6 avril 2015

Jean-Marie JECKER.

En annexe:

Les planches sur la gestuelle de l'arbitre et du juge ont été réalisées par le dessinateur Gilles MEZZOMO Gilles MEZZOMO@aol.com

37

CNA

8 avril 2015

Les aspects éthiques de l'arbitrage :

Les arbitres doivent avoir conscience que leurs prestations peuvent avoir, dans certains cas, des effets négatifs sur le résultat de la rencontre, sans qu'ils s'exposent forcément à une réclamation recevable.

Ainsi, les arbitres doivent savoir qu'arrêter fréquemment la rencontre <u>défavorise</u> <u>objectivement</u> le tireur ayant la meilleure condition physique car il offre à son adversaire plus fatigué de nombreux temps de récupération.

En combat, où le HC est décisoire, le déroulement d'une rencontre peut donc aboutir à des résultats diamétralement opposés en fonction de la fréquence et de la durée des temps de récupération dues aux interventions de l'arbitre.

De même, les arbitres doivent savoir que ne pas sanctionner les accrochages, stopper et remettre à distance les tireurs dès que ceux ci boxent aux poings ou dès qu'un tireur met les bras en croix au moindre corps à corps (manipulation de l'arbitre pour éviter les échanges aux poings) <u>défavorise objectivement</u> le tireur le plus fort aux poings en réduisant ses chances de porter des coups décisifs.

En assaut, les arbitres doivent savoir que ne pas sanctionner les pressions abusives, les accrochages, les poussées avec le corps, les tireurs qui mettent systématiquement un pied à travers les cordes pour se donner un temps de récupération etc....

défavorise objectivement le tireur voulant produire une boxe aérienne, virtuose et fluide... que tout le monde veut voir en assaut!

Au-delà de la préoccupation nécessaire du respect du règlement, les arbitres doivent donc avoir une pleine conscience des enjeux et des conséquences de leur arbitrage pour ne pas faire perdre les tireurs qui devaient gagner.

Annexe 1: les décisions des rencontres en SAVATE

Décisions			Assaut Combat				
Par la notation		(o Victoire TCR ou TCB avec l'unanimité 3 juges/3 ou la majorité 2 juges/3				
la rencontre att	eint son terme						
Autres cas	Autres cas Avec accord des juges		 Disqualification TCR ou TCB avec 3/3 ou 2/3 juges Disqualification des 2 T avec 3/3 ou 2/3 juges 				
		0	Supériorité manifeste TCR Saignement simultané des 2	ou TCB avec 3/3 ou 2/3 juges			
La rencontre n'atteint pas son terme			Saignement simultane des 2				
	Sans l'accord des juges	0 0 0 0	Arrêt du médecin Arrêt du soigneur (jet de la Abandon TCR ou TCB Tireur en retard sur l'enceir	nte			
				Hors combat			

Cas particuliers:

1. Saignement simultané des 2 tireurs :

L'arbitre dit : STOP! MEDECIN!

Le médecin examine les tireurs. S'il décide d'arrêter la rencontre et si l'arbitre et les juges estiment qu'il n'y a aucune faute de commise, alors les juges procèdent au décompte des points du début de la rencontre jusqu'au moment de son arrêt. (Voir décisions par la notation)

C'est la seule décision par la notation rendue avant la durée effective de la rencontre.

2. Tireur en retard sur l'enceinte

Le DO fait déclencher le chronomètre : chrono!

1 mn de retard : l'arbitre prononce le 1^{er}AV tout seul

2 mn : 2^{ème}AV tout seul

3 mn : 3^{ème}AV et la disqualification tout seul

C'est le seul cas de disqualification prononcé sans l'avis des juges.

Pour la CNA novembre 2018 JM JECKER

Annexe 2: La Gestuelle de l'arbitre

Dans les compétitions officielles, l'utilisation d'un langage gestuel pour l'arbitre devient une nécessité pour au moins 3 raisons :

- la redéfinition de la fonction de l'arbitre : faire appliquer le règlement. C'est autorisé ou c'est interdit.
 Les interventions telles que : « armez vos coups, boxez à distance, pivotez, frappez moins fort etc.. » disparaîtront avec l'utilisation du geste et les interventions de l'arbitre n'en seront que plus claires.
- <u>la fluidité des rencontres</u>: un avertissement demandé oralement en assaut pour « coup trop puissant en assaut... » suspend la rencontre une trentaine de secondes en moyenne alors que la procédure gestuelle ne nécessite qu'une dizaine de secondes. Les combattants et les spectateurs apprécieront.
- Le développement international : il s'avère indispensable de constituer un corps d'arbitres internationaux issus de tous les pays pratiquant la Savate.
 La maîtrise du français ne doit plus constituer une entrave à ce développement.
 L'utilisation par tous, quelle que soit leur nationalité, du même langage gestuel, lèvera cet obstacle.

La CNA a décidé de mettre en application les procédures gestuelles suivantes :

1. la procédure de demande d'avertissement

Evènements	Décisions de	Inte	rventions de l'arbitre
	l'arbitre	orales	gestuelles
	Demande d'AV	Stop! Coins neutres!	-se place au centre désigne les CN Rejoint le coin rouge -lève un bras tendu pour demande d'AV.
Evènement motivant une sanction	Procédure	Demande d'AV pour ce tireur	-tend les 2 bras vers le tireur concerné -expose le motif par geste -place ses 2 bras tendus vers le bas à 45° (= juges prêts?)
	générale		-après 2 secondes, lève les 2 bras (= prononcez vous !) -se place devant le DO -si l'AV est prononcé (2/3 juges)
			lève le bras en indiquant le n° d'AV -en cas d'AV non prononcé, croise les 2 avant bras au dessus de la tête.
			En cas de demande d'AV aux 2 tireurs, l'arbitre annonce sa demande en désignant bras tendus les 2 tireurs placés dans les coins neutres, puis fait ses demandes séparément en commençant par le tireur le moins sanctionné
		Au centre! En garde! Allez!	Il fait revenir les tireurs au centre et fait repartir la rencontre

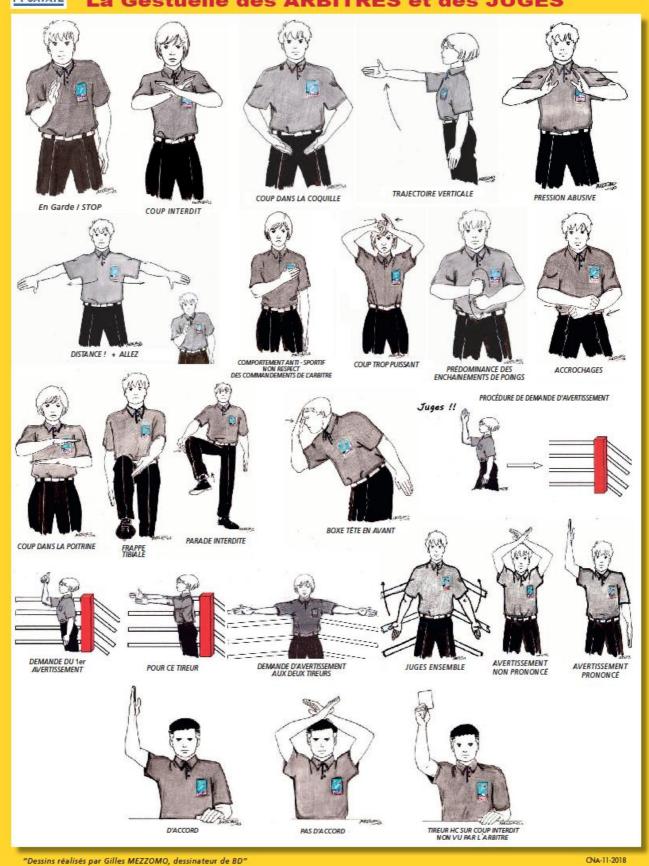
2. les motifs de sanction

MOTIFS	GESTUELLE
Interdit	avant-bras croisés devant la poitrine
Ce geste précède le	geste indiquant le motif précis
Coup trop puissant en assaut	poing fermé contre paume au dessus de la tête
Trajectoire verticale	Mouvement de balancé vertical de bas en haut <u>bras tendu</u>
Non respect des commandements de l'arbitre	paume droite sur l'écusson
Boxe tête en avant	Montre d'une main le front en avançant la tête
Accrochages répétés	Mime de ceinturer
Coup dans la coquille	Désigne le bas ventre avant bras en V
Coup poitrine (féminines)	Avant- bras parallèles devant la poitrine
Frappe tibiale	Tronc vertical, désigne le tibia en levant le genou
Parade interdite (avec membre inférieur)	Tronc vertical, lève le genou, désigne la jambe en effectuant un mouvement extérieur du genou
Frappe gant ouvert	Désigne la paume du poing
Prédominance de séries de poings	Mouline des avant-bras devant la poitrine
Pression abusive	Joint les paumes de main avant bras horizontaux
Distance	Tend les bras vers l'extérieur pour écarter



Les premiers pas en ARBITRAGE de SAVATE BOXE FRANÇAISE

La Gestuelle des ARBITRES et des JUGES



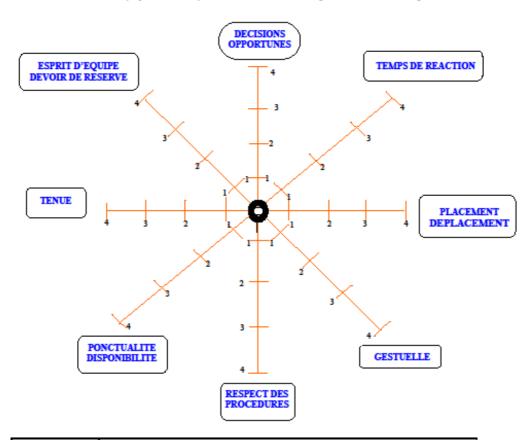
ANNEXE 3: LES DOCUMENTS D'EVALUATION DU DO

- 1. La fiche d'évaluation du DO pour arbitres de secteur ou nationaux disponible sur le DVD CNA 2011. (JP GUIRARD)
- 2. La fiche d'évaluation du DO pour juges de secteur ou nationaux disponible sur le DVD CNA 2011. (JP GUIRARD)
- 2. Exemple de fiche d'évaluation pour le débriefing (en fin de compétition) ci jointe. (Rodolphe REDON)
- 3. Exemple de fiche d'évaluation des prestations (destinée au responsable des officiels à la CNA) ci jointe. (JM JECKER)

EVALUATION DE L'ARBITRE EN SITUATION

DATE:	COMPETITION:	FORME et Nombre de rencontres	Niveau de COMPETENCE
ARBITRE évalué	NOM :	Assaut :	1 : Non Acquis
	PRENOM:	Combat 2S:	2 : En cours d'acquisition
	Ligue :	Combat 1S:	3 : A consolider
			4 : Acquis

Pour chacun des critères, définis ci-dessous, attribuer une note de 1 à 4 à reporter sur l'échelle correspondante.



DO évaluateur	NOM:	PRENOM:
	Ligue :	
OBSERVATION	S : A améliorer	OBSERVATIONS : Totalement maîtrisé

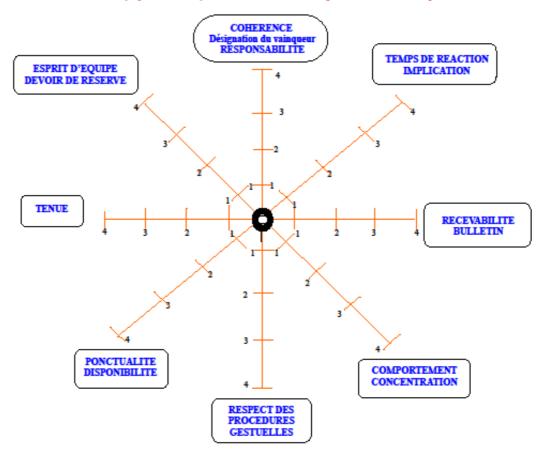
A RETOURNER Au Responsable du suivi des officiels de la CNA, pour les arbitres Nationau: A RETOURNER Au Responsable du Secteur Arbitrage (RSA), pour les arbitres de SECTEUR

Proposé par Jean Pierre Guirard 150602

EVALUATION DES JUGES EN SITUATION

DATE :	COMPETITION:	FORME et Nombre de rencontres	Niveau de COMPETENCE
ARBITRE évalué	NOM :	Assaut :	1 : Non Acquis
	PRENOM:	Combat 2S:	2 : En cours d'acquisition
	Ligue :	Combat 1S:	3 : A consolider
			4 : Acquis

Pour chacun des critères, définis ci-dessous, attribuer une note de 1 à 4 à reporter sur l'échelle correspondante.



DO évaluateur	NOM:	PRENOM:
	Ligue :	
OBSERVATIONS	S : A améliorer	OBSERVATIONS : Totalement maîtrisé

A RETOURNER Au Responsable du suivi des officiels de la CNA, pour les juges Nationaux A RETOURNER Au Responsable du Secteur Arbitrage (RSA), pour les juges de SECTEUR

Proposé par Jean Pierre Guirard 150602

				Fiche d'évaluation - 0						
		Compétit	ion							
				Niveau						
		Date		Lieu						
Observat	eur		Nom Prénom							
			Qualification							
			Nom Prénom							
Officiel			Ligue							
Niveau actuel	Jeune	Stagiaire	Ligue	Secteur	National	International				
Arbitre			à revoir	à renforcer	à améliorer	Acquis				
Attitude Géne			П	П						
Tenue Vestin										
Stoppe à bor De façon ferr										
	pas influencer									
Domine la sit			Ш		ш	Ш				
Connaissance										
Utilisation des	_		Ш		Ш	Ш				
Connaissance										
Application de Concentration										
Attention										
Placements					П	П				
Déplacement			Ш		Ш	Ш				
Communication			П	П	П					
l'équipe d'offi	cieis				—					
Juge										
Désigne un v	ainqueur									
Rempli correctement son					П					
bulletin sans rature Communique avec			ш							
l'arbitre	avec									
Répond sans	hésitation									
	ons de l'arbitre									
Appréciation	n générale de l'	observateur								
		CN	Á no	vembre 2018 Signature :						
				· · · - ·						

COMPETITION: LIEU: DATE:

NOMS	NIV	OBLIGATIONS ARBITRAGE				JUGEMENT		CHRONO		
- ,		tenue	Esprit	Placements	Identification	gestuelle	Gestion crises	Décisions	Code verso	
			collectif		Réactivité					

CRITERES d'APPRECIATION : échelonnés => 0-1-2-3 OBLIGATIONS : ponctualité - tenue - devoir de réserve

ARBITRAGE : placement/déplacements - Identification des actions interdites - Temps de réaction - Lisibilité - Fluidité - Gestion des situations de crise

JUGEMENT : Validité de la décision – Recto - Utilisation du verso - Communication avec l'arbitre

NIV DIFFICULTE DE LA RENCONTRE : facile => difficile: 0 - 1 - 2 - 3

Points à améliorer :

ARBITRAGE:	
JUGEMENT:	

DO DE LA COMPETITION: